

# FICHE DE DEMANDE D'AIDE

## RESPECT ET PREVENTION ENVIRONNEMENT 2022 / 2023

Budget maximum de l'action 68 000 €

Club : ..... N° club : 11 .....

Nom / Prénom du Président de Club : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

N° homologation FFTir ..... Date homologation : .....

### LISTE DES TRAVAUX POUVANT ETRE RETENUS

#### 1/ Prévention du saturnisme :

- Ventilation : renouvellement de l'air dans les espaces fermés
- Revêtements pas de tir (sol, tables de tir)
- Récupérateur de projectiles

#### 2/ Pollution sonore :

- Tout matériaux absorbeurs de son

#### 3/ Toilettes sèches

#### 4/ Renforcement structurel des buttes de tir contre l'érosion :

- Par végétalisation
- ou autres procédés

#### 5/ Eclairage pas de tir :

- par panneaux photovoltaïques (si pas d'électricité)

### DESCRIPTION DES TRAVAUX A REALISER

.....

.....

.....

.....

### DEPOT DES DOSSIERS

**Date limite de dépôt des dossiers à la Ligue : 28 Février 2023**

#### Pièces à fournir :

- ✓ La fiche de demande d'aide dûment complétée
- ✓ Le dernier bilan financier complet de l'association (actif, passif et compte de résultat)
- ✓ Les photos avant travaux
- ✓ Le(s) devis ou facture(s) pro-forma du montant des travaux

### ENGAGEMENT DU CLUB

Je soussigné(e) ....., Président(e) du Club de tir, atteste que cette demande est conforme aux directives du Comité Directeur du club et que la somme éventuellement octroyée par la Ligue sera totalement et exclusivement utilisée pour les travaux demandés et accordés.

Je m'engage à ce que les travaux soient réalisés et le dossier complet transmis à la Ligue avant le **30 Juin 2023**.

Joindre obligatoirement les factures (**au nom de la Ligue**) ainsi que les photos après travaux.

Date :

Signature et cachet du Club

### AVIS DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

Avis de la commission :



Avis favorable



Avis défavorable

.....

.....

**Il ne sera pris en compte qu'un seul dossier de demande d'aide par club et par saison, parmi les dossiers proposés.**